



## TOTAL S.A.

### Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale</b>
31 juillet 2014	2 383 981 642	2 406 861 279

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 383 981 642 actions s'élève à 2 612 168 035 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 4 644 220 droits de vote correspondant aux 4 644 220 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.